L'hon, M. STEWART: Comment se propose-t-on de dépenser cet argent?

L'hon. M. CRERAR: Les honorables députés se rappelleront que nous avions dans le budget des dépenses de l'an dernier un crédit de \$1,500,000 pour aider à pourvoir aux moyens de transport vers les régions minières. Le crédit de cette année se monte à un million. Les \$400,000 sont un report de l'allocation de l'an dernier. Vu que la dernière session ne s'est pas terminée avant la fin de juin, le programme des travaux n'a pas été exécuté en entier. Le crédit tel qu'il a été inscrit l'an dernier était une aide afin de pourvoir aux moyens de transport vers les régions minières. Plusieurs de ces régions sont éloignées du chemin de fer. J'oserai dire que cette dépense est l'une des plus sages que nous ayons faites l'an dernier, en prévision de la mise en valeur de nouvelles richesses pour le pays. Les travaux sont effectués en collaboration avec les provinces dans chaque cas. Nous contribuons les deux tiers et les provinces un tiers. Le département des Mines des diverses provinces et le ministère fédéral s'entendent sur les projets. Nous surveillons les dépenses en ce sens que nous avons le droit d'inspecter les travaux à mesure qu'ils avancent.

L'hon. M. STIRLING: Le ministre voudrait-il nous dire si ce crédit-ci vise la construction de la section ouest de la grande route de Big Bend?

L'hon. M. CRERAR: Cela est visé dans le crédit de l'arpentage et des travaux de génie. L'hon. M. STIRLING: La grande route de Golden à Revelstoke est du côté est; je parle du côté ouest.

L'hon. M. CRERAR: Les deux sont compris dans le crédit de l'arpentage et des travaux de génie que nous aborderons sous peu.

(Le crédit est adopté.)

Parcs nationaux—Construction, amélioration et réparation de routes, \$490,000.

Pour aider à l'aménagement de la section canadienne du parc international de la Paix, Manitoba, \$10,000.

L'hon. M. CRERAR: Avant la suspension de la séance, à six heures, mon très honorable ami (M. Bennett) a demandé certains renseignements au sujet du pétrole qui est fourni pour les routes des pares. Je constate que le prix de la British American Oil Company, de Toronto, est de 10.66 cents le gallon f.a.b. Banff. La Union Oil Company, de Banff, demandait 11.76 cents le gallon, et la Brewster Transport Company, 9.71 cents le gallon. Je peux donner les chiffres pour chacun de ces parcs de l'Ouest, si mon très honorable ami le désire.

Le très hon, M. BENNETT: Peut-être le ministre pourrait-il les faire consigner au hansard.

L'hon, M. CRERAR: Si le comité y consent, je les ferai consigner au hansard.

Quelques hon. DEPUTES: Adopté.

L'hon. M. CRERAR: Voici les chiffres:

Cotes reques: Pare Banff— Prix f.a.b. à:	British	Union	Brewster
	American	Oil	Transport
	Oil Co.,	Company,	Company,
	Toronto	Banff	Banff
	cents gl.	cents gl.	cents gl.
Banff Castle. Temple. Lac Louise (185,000 gals.)	10.66 10.76 10.91 10.91	11.76 14.88 14.80 14.64	$\begin{array}{c} 9.71 \\ 9.91 \\ 10.01 \\ 10.01 \end{array}$
Pare Yoho— Prix f.a.b. à: Yoho Siding. Field. Leanchoil. (56,000 gals.) Pare Kootenay—	10.91	14.48	10.06
	10.91	14.48	10.06
	11.06	14.16	10.21
Prix f.a.b. à: Radium, CB. Castle, Alta. (85,000 gals.) Pare Waterton Lakes—	11.66	14.80	10.71
	10.76	14.88	9.91
Prix f.a.b. à: Cardston	10.91	17.36	10.06
Prix f.a.b. à: Erickson (36,000 gals.) [L'hon. M. Crerar.]	11.21		10.36